

Numéro dans le SI local :	PR0554
Référence GESUP :	0554
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	14-Etudes romanes
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Littératures et cultures d'Espagne (XIX ^{ème} , XX ^{ème} et XXI ^{ème} siècles)
Job profile :	Spanish literatures and cultures (19th,20th,21st centuries)
Research fields EURAXESS :	Literature Cultural studies
Implantation du poste :	0450855K - UNIVERSITE D'ORLEANS
Localisation :	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaine
Code postal de la localisation :	
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	XX XX - XX
Contact administratif : N° de téléphone : N° de Fax : Email :	ELISABETH BRAULT RESPONSABLE POLE ENSEIGNANT CHERCHEUR 02-38-41-73-81 02-38-49-43-19 XX recrutement.ec@univ-orleans.fr
Date de saisie :	19/01/2023
Date de dernière mise à jour :	16/02/2023
Date de prise de fonction :	01/09/2023
Date de publication :	23/02/2023
Publication autorisée :	OUI
Mots-clés :	littérature ; culture ; Espagne ;
Profil enseignement : Composante ou UFR : Référence UFR :	UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Profil recherche : Laboratoire 1 :	EA4709 (201220251P) - EA 4709 RECEPTION ET MEDIATION DE LITTÉRATURE ET DE CULTURES ETRANGÈRES ET COMPARÉES
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

Fiche de poste pour le recrutement d'un Professeur des Universités

(Version anglaise accessible ci-dessous / English version accessible below)

Référence réglementaire :

Décret 84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences

1. PROFIL DU POSTE

Identification de l'emploi :

N° de section CNU : Section 14

Numéro du poste : 14PR0554

Référence Galaxie : 4554

Profil succinct : Littératures et cultures d'Espagne (XIX^{ème}, XX^{ème} et XXI^{ème} siècles)

Article de recrutement : 46.1

Domaine de recherche Euraxess : Literature, Cultural studies

Date de recrutement : 01/09/2023

Lieux d'exercice :

Composante : UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

Lieu où s'exerce principalement le service d'enseignement : Université d'Orléans

Autre(s) lieu(x) d'exercice possible :

Pôle ou Département d'affectation : Département Espagnol

Laboratoire (Nom, Type) : REMELICE

Profil d'enseignement :

Filières de formation concernées (préciser initiale et/ou continue) :

Licences LLCER espagnol et LEA anglais-espagnol, Master Métiers de l'Enseignement et de la Formation parcours Espagnol, Master Langues et société parcours Langues, Transmission et Médiation interculturelle.

Activités d'enseignement et besoins d'encadrement :

L'enseignant.e recruté.e assurera des cours de littérature espagnole des XIX^{ème}, XX^{ème} et XXI^{ème} siècles. Il.Elle prendra en charge les cours de linguistique de la licence LLCER espagnol. Il.Elle interviendra également en première et deuxième année dans le Master Métiers de l'Enseignement de la Formation (notamment pour la préparation des questions du programme de CAPES sur la littérature espagnole) et le Master Langues et Sociétés (parcours Langues, Transmission et Médiation interculturelle). Il.Elle sera chargé.e de l'encadrement de mémoires de Master. L'enseignant.e recruté.e assurera des responsabilités dans l'organisation du département LLCER espagnol (direction de département, responsabilité de Master...). Il lui sera demandé de s'impliquer dans les projets du département LLCER espagnol centrés notamment sur le rayonnement de l'espagnol au sein de l'Université d'Orléans, le lien avec les établissements du secondaire, la participation à la dynamique d'internationalisation de l'Université et le rapprochement avec les acteurs locaux.

Compétences requises :

Parfaite maîtrise du français et de l'espagnol

Compétences souhaitées :

Polyvalence

Contact (nom, prénom) : Jimena LARROQUE

Mail : jimena.larroque@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 49 40 44

Profil Recherche :

Descriptif succinct du laboratoire/équipe de recherche :

Le laboratoire REMELICE (Réception et Médiation de Littératures et Cultures Etrangères et Comparées, EA 4709) est constitué autour des domaines des arts, littératures et sciences humaines et sociales dans une perspective internationale et comparative (mondes anglophone, francophone, hispanophone, Japon, Chine). L'axe structurant du centre de recherche en est l'étude des langues-cultures au prisme des transferts culturels. On attendra une expérience en termes d'encadrement de travaux de recherche (mémoires de Master, éventuellement des co-directions de doctorat) et d'animation de la recherche (notamment par le biais de financements sur projets).

Activités de recherche et compétences requises :

On privilégiera un profil de recherche axé notamment sur le dépassement des cloisonnements disciplinaires, nationaux ou linguistiques ; seront privilégiées des compétences autour de la notion de transculturalisme ainsi que de pratiques transmédiales (liens entre diverses formes d'art ou expression artistiques du visuel à l'écrit, études sur la traduction et ses évolutions, approches interculturelles dans l'éducation, dans le monde du travail, rapports entre médias et politique ou médias et histoire), notamment en contexte international.

Compétences souhaitées :

On attendra une expérience en termes d'encadrement de travaux de recherche (mémoires de Master, éventuellement des co-directions de doctorat) et d'animation et de structuration de la recherche (notamment par le biais de financements sur projets).

Moyens du laboratoire mis à disposition pour la personne recrutée :

L'enseignant.e-chercheur.se recruté.e, en tant que membre de droit du laboratoire, pourra voir ses déplacements de recherche pris en charge. Le laboratoire soutient financièrement par ailleurs les initiatives de type rencontres-recherches (invitations de collègues, journées d'études, colloque) et encourage les projets de recherche de ses membres d'une manière générale, dans une ambiance de travail inclusive. Le laboratoire dispose d'une salle au sein de la composante, mise à disposition des doctorant.e.s et des enseignant.e.s-chercheur.r.se.s titulaires, associé.e.s ou invité.e.s, selon leurs besoins.

Contact (nom, prénom) : HABRAN Augustin

Mail : augustin.habran@univ-orleans.fr

Téléphone : 02 38 49 40 88

2. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Dépôt de candidatures :

La procédure de dépôt de candidature est dématérialisée et se fait uniquement sur l'application Galaxie. Un guide de procédure est à votre disposition : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

La procédure de candidature et la composition des comités de sélection sont à votre disposition :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-chercheurs>.

Critères d'évaluation des candidatures par le comité de sélection :

L'évaluation des candidatures se fondera sur la qualité du dossier et sur l'expérience dans les domaines de l'enseignement et de la recherche ainsi que sur l'adéquation du profil des candidat.e-s avec les besoins tels qu'ils apparaissent dans le profil de poste.

Ces éléments seront évalués dans un premier temps à partir du dossier de candidature, puis le cas échéant lors de l'audition qui se tient en langue française.

Modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s ::

Les modalités d'examen des dossiers et d'audition des candidat-e-s sont définies par le décret 84-431 modifié, article 9-2.

L'examen des dossiers s'effectue « (...) Au vu de rapports pour chaque candidat présentés par deux de ses membres, le comité établit la liste des candidats qu'il souhaite entendre... ».

Pour les candidats-es- retenues à l'audition : « l'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Mise en situation : Oui Non

Le cas échéant, sous forme de :

Leçon Présentation des travaux de recherche Séminaire

Audition publique : Oui Non

3. DISPOSITIONS GENERALES :

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité. Elle compte 3 Unités de Formation et de Recherche, 1 école d'ingénieurs universitaire (Polytech), 4 Instituts Universitaires de Technologie, 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 1 Observatoire des Sciences de l'Univers (OSUC), 1 Ecole Universitaire de Kinésithérapie (EUK) et un département de formation médicale. Plus de 20 000 étudiants, dont plus de 2 000 étudiants étrangers, fréquentent un des sites de l'Université en région centre Val-de-Loire. Sa vocation internationale s'affirme avec 14% d'étudiants de nationalité étrangère et près de 90% de pays représentés.

Reconnue Université Européenne à travers le réseau ATHENA et labellisée « Human Resources Excellence in Research » HRS4R.

Porteuse de plusieurs projets, sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Le Campus d'Orléans bénéficie d'un écosystème d'excellence scientifique avec 25 unités de recherche.

Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la Recherche.

Pour plus d'informations : www.univ-orleans.fr.

Conditions d'exercices :

En fonction des besoins de l'université, les enseignements sont susceptibles d'avoir lieu à tous les niveaux de formation universitaire, dans l'ensemble des composantes et des sites de l'université, en français ou en anglais. Par ailleurs, l'article 5 du décret n° 84-431 modifié, fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences dispose que les enseignants-chercheurs sont astreints à résider au lieu d'exercice de leurs fonctions.

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une « zone à régime restrictif » au sens de l'article R 413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Ce poste est également ouvert aux personnes « bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi » mentionnées à l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situation de handicap).

Rémunération du poste :

Le professeur des universités nouvellement nommé sera classé à l'échelon 1 de la grille des professeurs des universités 2^{ème} classe.

Cette rémunération peut faire l'objet d'une réévaluation selon les modalités de classement fixées par le décret n°2022-334 du 8 mars 2022 tenant compte de l'expérience du / de la candidat-e.

Les enseignants-chercheurs sont éligibles au nouveau régime indemnitaire pour les enseignants-chercheurs selon le Décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021.

*Dans le cadre du plan d'actions pour l'égalité professionnelle,
l'Université d'Orléans accueille favorablement les candidatures des personnes du genre le moins représenté
dans le secteur ou la discipline concerné, des personnes en situation de handicap et des personnes de tous
âges et de toutes origines.*

Le profil de poste est disponible via le site internet de l'Université d'Orléans : www.univ-orleans.fr (rubrique Travailler à l'Université/Personnel Enseignant et Enseignant-Chercheur/Enseignant-Chercheur).

Job description

Full Professor

Regulatory reference:

Decree 84-431 of June 6, 1984 relating to the status applicable to teacher-researchers and establishing the special status of professors and associate professor.

1. JOB PROFILE

Job identification:

N° section : Section 14

Job profile (maximum two-line summary of the profile in English): Spanish literatures and cultures (19th, 20th, 21st centuries)

Recruitment article: 46.1

Research fields Euraxess: Literature, Cultural studies

Recruitment date: 01/09/2023

Work places:

Teaching department: UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, Spanish Studies

Place(s) of work: LLSH (Lettres, Langues et Sciences Humaines)

Other possible place(s) of work:

Laboratory (name and unit number): REMELICE

Teaching profile:

Training courses concerned:

Classes and seminars on the Spanish literatures of the 19th, 20th and 21st centuries (undergraduate and graduate levels)

Teaching activities and supervision needs:

Supervision of Masters' and PhD theses on Spanish literatures and cultures

Required skills:

Adaptability, expertise in the field of Spanish literatures and cultures, innovative teaching methodologies

Desired skills:

Pluridisciplinarity, empathy, soft social skills

Contact (surname, first name): LARROQUE Jimena

Mail : jimena.larroque@univ-orleans.fr

Phone : 02 38 49 40 44

Research profile:

Presentation of laboratory:

The REMELICE research group focuses on intercultural relations, literary and artistic reception, epistemic and experiential transmission, and transformations of cultures internationally, from a comparative perspective.

Research fields and required skills:

Innovative and creative research methodologies, communication skills, commitment towards a caring and inclusive work environment

Desired skills:

Flexibility

Available facilities in the laboratory:

Some of the research trips will be funded by the research center. REMELICE supports all research projects (conferences, study days, lectures) and favours exchanges and cooperation. A shared room on campus is equipped with computers and printers.

Contact (surname, first name): HABRAN Augustin

Mail : augustin.habran@univ-orleans.fr

Phone : 02 38 49 40 88

2. RECRUITMENT CRITERIA :

Submission of applications:

The application procedure is dematerialised and can only be done via the Galaxie web application. A procedure guide is at your disposal: <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/documentation/web/galaxie-can/recrutement-mcf-pr/nouvelle-candidature>.

The application procedure and the composition of selection committees are available on the following link: <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/universite/travailler-luniversite/personnels-enseignants-et-chercheurs/enseignants-chercheurs>.

Criteria for the assessment of applications by the selection committee:

The assessment of applications will be based on the quality of the application form and on the experience in the teaching and research fields as well as on the consistency of the applicants' profiles with the needs expressed in the job description.

These elements will first be assessed on the basis of the application form, then if necessary during the interview of the applicant, which will be held in French.

Procedures for examining applications and interviewing applicants:

The examination procedures for the application forms and the procedures for the interview of applicants are defined by decree 84-431, as amended, article 9-2.

The examination of the applications is carried out as follows: "(...) On the basis of reports for each applicant presented by two of its members, the committee draws up the list of applicants it wishes to hear...".

For applicants selected for the interview: "the interview of applicants by the selection committee may include a professional simulation, in particular in the form of a lesson or a seminar presenting research work. This simulation may be public."

Simulation: Yes No

If so, in the form of:

Lesson Presentation of research work Seminar

Public audition: Yes No

3. GENERAL PROVISIONS :

The University of Orléans is characterised by its multidisciplinary nature. It accounts for 3 Training and Research Units, 1 University Engineering School (Polytech), 4 University Institutes of Technology, 1 National Higher Institute for Teaching and Education (INSPÉ), 1 Observatory of Sciences of the Universe (OSUC), 1 University School of Physiotherapy (EUK) and a department of medical training. More than 20,000 students, including more than 2,000 foreign students, frequent one of the University's sites in the Centre-Val de Loire region. Its international vocation is confirmed with 14% of foreign students and nearly 90% of countries represented.

Recognised as a European University through the ATHENA network and awarded the "Human Resources Excellence in Research" HRS4R label.

Leader of several projects, its ability to innovate translates into the dynamism of its research and the technology transfer towards regional, national and international businesses. The Orléans Campus benefits from an ecosystem of scientific excellence with 25 research units.

Its training offer, with numerous professional courses, is being developed in close connection with research. For more information: <http://www.univ-orleans.fr/>.

Conditions of practice:

According to the University's needs, training courses are subject to happen at all levels of university training, within all the university's colleges and sites, in French or in English.

In addition, article 5 of decree n° 84-431, as amended, which sets the common statutory provisions applicable for teacher-researchers and which establishes a particular status for the body of professors and the body of associate professors, states that teacher-researchers are compelled to reside at the place where they carry out their duties.

The position for which you are applying is subject to being located in a "zone à régime restrictif" (restricted area) in the sense provided by article R 413-5-1 of the penal code. If so, your appointment and/or assignment can only take place after an access authorisation delivered by the head of the institution, as stated in article 20-4 of decree n°84-431 of 6 June 1984.

This position is also open for people "bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi" (benefitting from employment obligation) mentioned in article 27 of law n°84-16 of 11 January 1984, as amended, which establishes statutory provisions for State civil service (disabled persons).

Remuneration for the position:

The newly appointed professor will be classified in step 1 of the grid for professors in 2nd class.

This remuneration can be subject to a reassessment according to the classification procedures established by decree n°2022-334 of March 8, 2022 taking into consideration the experience of the applicant.

Teacher-researchers are eligible to the new compensation scheme for teacher-researchers according to decree n° 2021-1895 of December 29, 2021.

Within the framework of the action plan for professional equality, the University of Orléans favourably welcomes applications of persons of the gender least represented in the field or discipline concerned, disabled persons and persons of all ages and origins.

The job profile is available on the University of Orléans' website: <http://www.univ-orleans.fr/> (in the Working at the University/Teachers and Teacher-Researchers/Teacher-Researchers section).